



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DE

Séance du 27/03/2025

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présent	Nombre de suffrages exprimés
9	5	5
		Pour : 5
		Contre :
		Abstention :

**Etai(en)t présents:**

LABORDE Françoise, DAMIANI Christian, DUCASSE Nathalie, MENDEZ Marylène, THUILLIER Fabienne

**Procurations:****Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

SAPHORE Grégory, BROUSTICK Marie-Laure, ROUIZEM Marine, SAINTAMON Yves

Date de convocation
24/03/2025

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

THUILLIER Fabienne

et publication du :

<b>VOTE DU COMPTE DE GESTION</b>
<b>2024</b>

Mme la présidente expose aux membres du conseil d'administration que le compte de gestion est établi par la trésorerie à la clôture de l'exercice.

Mme la présidente le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice, le compte de gestion est ensuite soumis au vote.

**Le conseil d'administration ,  
après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : d'approuver le compte de gestion  
pour l'exercice 2024**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Mme la présidente et le(s) secrétaire(s) de séance.  
Pour extrait certifié conforme.

Mme la présidente  
LABORDE FRANÇOISE

le(s) secrétaire(s) de séance  
THUILLIER FABIENNE

**S.I.V.U  
du R.P.I**  
Sorde l'Abbaye  
Saint Cricq du Gave  
Cauneille



L'AN 2025, LE 27 MARS,

le Conseil d'administration de cette collectivité, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme la présidente, LABORDE FRANÇOISE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présent	Nombre de suffrages exprimés
9	5	5
		Pour : 5
		Contre :
		Abstention :

**la présidence du ... ..**

LABORDE Françoise, DAMIANI Christian, DUCASSE Nathalie, MENDEZ Marylène, THULLIER Fabienne

**Procurations:**

**Etal(en)t absent(s) :**

Date de convocation
24/03/2025

**Etal(en)t excusé(s) :**

SAPHORE Grégory, BROUSTICK Marie-Laure, ROUZEM Marine, SAINTAMON Yves

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

--

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

THULLIER Fabienne

et publication du :

--

<b>VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>
<b>2024</b>

Après présentation du Compte Administratif 2024, Mme la présidente, LABORDE FRANÇOISE se retire de la séance et quitte la salle pour laisser la présidence à DAMIANI CHRISTIAN, Vice président, pour permettre à l'assemblée de voter le CA 2024 et d'arrêter ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	-99,61
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	99,61
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	-180 228,59
	Réalisé :	-173 493,12
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	180 228,59
	Réalisé :	176 242,89
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	2 749,77
Résultat global :	2 749,77

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Mme la présidente et le(s) secrétaire(s) de séance.  
Pour extrait certifié conforme.

Mme la présidente  
LABORDE FRANÇOISE

le(s) secrétaire(s) de séance  
THULLIER FABIENNE

*Françoise Laborde*  
**S.I.V.U**  
**du R.P.I**  
Sorde l'Abbaye  
Saint Cricq du Gave  
Cauneille





REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27/03/2025

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présent	Nombre de suffrages exprimés
9	5	5
		Pour : 5
		Contre :
		Abstention :

**Etai(en)t présents:**

LABORDE Françoise, DAMIANI Christian, DUCASSE Nathalie, MENDEZ Marylène, THUILLIER Fabienne

**Procurations:****Etai(en)t absent(s) :**

Date de convocation
24/03/2025

**Etai(en)t excusé(s) :**

SAPHORE Grégory, BROUSTICK Marie-Laure, ROUIZEM Marine, SAINTAMON Yves

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

**A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :**

THUILLIER Fabienne

et publication du :

**AFFECTATION DES RESULTATS**

2024

Réuni sous la présidence de Mme la présidente, LABORDE FRANÇOISE, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	2 749,77
- un excédent reporté de :	3 077,59
<b>Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :</b>	<b>5 827,36</b>
- un excédent d'investissement de :	0,00
- un excédent des restes à réaliser de :	0,00
<b>Soit un excédent de financement de :</b>	<b>0,00</b>

**Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :**

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024	5 827,36
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	5 827,36
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001)	0,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Mme la présidente et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Mme la présidente  
LABORDE FRANÇOISEle(s) secrétaire(s) de séance  
THUILLIER FABIENNE

**S.I.V.U**  
**du R.P.I**  
Sorde l'Abbaye  
Saint Cricq du Gave  
Cauneille



**SIVU - REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL  
SORDE L'ABBAYE – SAINT CRICQ DU GAVE – CAUNEILLE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SIVU  
R.P.I. SORDE L'ABBAYE-ST CRICQ DU GAVE-CAUNEILLE

<b>Nombre de membres en exercice : 9</b>
<b>Présents : 5</b>
<b>Nombre de membres votants : 5</b>
- dont « pour » : 5
- dont « contre » :
- abstention :

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ  
Le vingt-sept du mois de mars à dix-huit heures  
Le Comité Syndical du SIVU DU RPI SORDE/ST CRICQ/CAUNEILLE  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de SORDE L'ABBAYE, sous la Présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise, Maire de Sorde-l'Abbaye.  
Date de convocation : 24/03/2025  
Présents : LABORDE Marie Françoise, DAMIANI Christian, DUCASSE Nathalie, MENDEZ Marylène, THUILLIER Fabienne.  
Absents : SAPHORE Grégory, BROUSTICK Marie-Laure, ROUIZEM Marine, SAINTAMON Yves.

Mme THUILLIER Fabienne été élue secrétaire de séance.

**2025-004 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF**

Il est demandé au conseil syndical de se prononcer sur le budget primitif 2025 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 20 mars 2025, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 183 758,00 €

Dépenses et recettes d'investissement : 99,61 €

**Après en avoir délibéré,**

APPROUVE le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	183 758 €	183 758 €
Section d'investissement	99,61 €	99,61 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.  
Au registre figurent les signatures - pour copie conforme.

Fait à Sorde-l'Abbaye

Madame la Présidente,  
Marie-Françoise LABORDE

**S.I.V.U**  
**du R.P.I**  
Sorde l'Abbaye  
Saint Cricq du Gave  
Cauneille



**SIVU - REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL  
SORDE L'ABBAYE – SAINT CRICQ DU GAVE – CAUNEILLE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SIVU  
R.P.I. SORDE L'ABBAYE-ST CRICQ DU GAVE-CAUNEILLE

**Nombre de membres  
en exercice : 9**

**Présents : 5**

**Nombre de membres  
votants : 5**  
- dont « pour » : 5  
- dont « contre » :  
- abstention :

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ

Le vingt-sept du mois de mars à dix-huit heures

Le Comité Syndical du SIVU DU RPI SORDE/ST CRICQ/CAUNEILLE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de SORDE L'ABBAYE, sous la Présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise, Maire de Sorde-l'Abbaye.

Date de convocation : 24/03/2025

Présents : LABORDE Marie Françoise, DAMIANI Christian, DUCASSE Nathalie, MENDEZ Marylène, THUILLIER Fabienne.

Absents : SAPHORE Grégory, BROUSTICK Marie-Laure, ROUIZEM Marine, SAINTAMON Yves.

Mme THUILLIER Fabienne été élue secrétaire de séance.

**2025-005 TARIF DES REPAS DISTRIBUES AU SIVU RPI SORDE-ST CRICQ-CAUNEILLE**

Madame la Présidente expose aux membres du Conseil que le tarif de la cantine est à 2,5 € pour les enfants depuis la rentrée 2024 et 4,3€ pour les adultes.

Compte tenu de l'augmentation des denrées et de tous les frais annexes, ainsi que de la labellisation écocert en cuisine,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des présents,

**DECIDE de fixer le prix du repas à 2.60 euros pour les enfants et 4,5€ pour les adultes à compter de la rentrée de septembre 2025.**

**AUTORISE** Madame la Présidente à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Au registre figurent les signatures - pour copie conforme.

Fait à Sorde-l'Abbaye

**S.I.V.U  
du R.P.I**  
Sorde l'Abbaye  
Saint Cricq du Gave  
Cauneille

Mme la Présidente,

Marie-Françoise LABORDE



**SIVU - REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL  
SORDE L'ABBAYE – SAINT CRICQ DU GAVE – CAUNEILLE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SIVU  
R.P.I. SORDE L'ABBAYE-ST CRICQ DU GAVE-CAUNEILLE

**Nombre de membres  
en exercice : 9**

**Présents : 5**

**Nombre de membres  
votants : 5**  
- dont « pour » : 5  
- dont « contre » :  
- abstention :

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ

Le vingt-sept du mois de mars à dix-huit heures

Le Comité Syndical du SIVU DU RPI SORDE/ST CRICQ/CAUNEILLE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de SORDE L'ABBAYE,  
sous la Présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise, Maire de Sorde-l'Abbaye.

Date de convocation : 24/03/2025

Présents : LABORDE Marie Françoise, DAMIANI Christian, DUCASSE Nathalie,  
MENDEZ Marylène, THUILLIER Fabienne.

Absents : SAPHORE Grégory, BROUSTICK Marie-Laure, ROUIZEM Marine,  
SAINTAMON Yves.

Mme THUILLIER Fabienne été élue secrétaire de séance.

**2025-006 SUBVENTION COOPERATIVE SCOLAIRE**

Madame la Présidente rappelle que les instituteurs des classes du RPI organisent des sorties pédagogiques régulièrement.

Afin d'alléger la dépense des familles, les instituteurs demandent une participation de 4150 € pour l'ensemble des sorties.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du SIVU, à l'unanimité des présents,

- DECIDE de verser à la Coopération Scolaire du SIVU la somme de 4150 €. La somme nécessaire est inscrite au Budget Primitif 2025 à l'article 65748.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Au registre figurent les signatures - pour copie conforme.

Fait à Sorde-l'Abbaye

Madame la Présidente,

Marie-Françoise LABORDE

**S.I.V.U  
du R.P.I**  
Sorde l'Abbaye  
Saint Cricq du Gave  
Cauneille